

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°379/2021

**OBJET :** Compte Administratif 2020

Membres : 18

Présents votant : 9

Pouvoirs :

L'an deux mille vingt et un, et le 19 mars

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 5 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Communauté de Communes du Clermontais

**PRESENTS** votants :

- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS.
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS.
- Monsieur Jacky PEREZ, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS.
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC.
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC.

**PRESENTS EN VISIO** votants :

- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS.

**Exposé :** Afin de débattre légalement sur le compte administratif, le comité syndical élit Serge DIDELET en qualité de Président.Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

Celui-ci présente ensuite le compte administratif de l'exercice 2020 qui reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et du budget supplémentaire de l'exercice. Le résultat reflète la gestion des finances du syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze pour l'exercice 2020.

**Résultat budgétaire de l'exercice**

Fonctionnement	
<b>Dépenses (a)</b>	<b>328 678.58</b>
<b>Recettes (b)</b>	<b>377 689.31</b>
<b>Résultat de fonctionnement (c=b-a)</b>	<b>49 010.73</b>

Affichée le :

Investissement	
<b>Dépenses (a)</b>	<b>3 155.00</b>
<b>Recettes (b)</b>	<b>3 097.41</b>
<b>Résultat d'investissement (c=b-a)</b>	<b>-57.59</b>

**Le Compte administratif s'établit comme suit :**

	Section Investissement	Section Fonctionnement
<b>Résultat reporté de l'exercice 2019</b>	40 804.53 €	47 955.39 €
<b>Recettes</b>	3 037.41 €	377 689.31 €
<b>Dépenses</b>	3 155.00 €	328 678.58 €
<b>Résultat de l'exercice 2020</b>	-57.59 €	49 010.73 €
<b>Résultat clôture 2020</b>	40 746.94 €	96 966.12 €

Avant que le comité syndical procède au vote, la Présidente Marie PASSIEUX quitte la salle.

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** le compte administratif 2020.**DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes,**AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour Extrait Conforme,

A Octon,

Le 19 mars 2021

  
 La Présidente  
 Marie PASSIEUX